



PLANCHE 2
ECHELLE 1/5000

N°	DESTINATION	SURFACE	BENEFICIAIRE
1	Voie et ouvrage publics	1008 m ²	Commune
2	Voie et ouvrage publics	1852 m ²	Commune

N° L123-1-6-7	NOMINATION	N° parcelle	Zonage
1	Buron La Marotte	304 et 305	N
2	Buron Laparra	49	Ap
3	Buron le Bosc et la Montagne	260	Ap
4	Buron le Saigne	400	N
5	Buron la Montagne	100	Ap

LEGENDE

- Zone
- Secteur
- Emplacement réservé
- Element de paysage à préserver (ou titre du L123-1-5-7)
- Element de patrimoine à préserver (ou titre du L123-1-5-7)
- Espace boisé classé
- Bande des 100m

Sylvie Couderc
BP 90541
12 000 RODEZ
Tél. 05 55 55 50 48
rural.conseil@wanadoo.fr

Bureau d'études
Infrastructures VRD
8 rue Victor Hugo - BP15
12700 CAPRILLAC GAUCHE
Tél. 05 65 64 72 85

Thérondels
CARLADEZ - AVEYRON

PREFECTURE DE L'AVEYRON
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE

P.L.U.

THERONDELS

REVISION ALLEE n°1
MODIFICATION n°1
PLU Arrêté le :
21/02/2020

PLU Approuvé le :
20/11/2020

PLU Exécutoire le :

VISA
Date : 30/11/2020

Le Président de la
Communauté de
Communes :
M. Jean VALADIER

ELABORATION
PLU Approuvé par délibération du CM le : 30/01/2014
Modification simplifiée n°1 approuvée par délibération du CC le : 31/05/2018

Zones naturelles - 1/5000

5.1.2